

La Seine, des guinguettes.

D'abord lieu de détente avec le canotage, la Seine, qui est devenue au cours du XX^e siècle une voie de transport pour les industries, devrait retrouver sa vocation d'espace de loisirs.

Première manifestation du besoin d'évasion des Parisiens vers la campagne, le canotage, à partir du Second Empire, devient un des premiers loisirs des classes moyennes. Profitant des tarifs réduits proposés par les lignes de chemin de fer, les adeptes rallient les guinguettes où ils peuvent pratiquer leur activité favorite. En face de Nanterre, Ernest Lemaire ouvre en 1886, le restaurant « A l'Île Fleurie » et loue les bateaux qu'il construit lui-même dans son atelier. Pour y accéder, les Parisiens, qui arrivent à Nanterre par le train de 11 heures, ont recours au passeur (un des fils Lemaire) qui leur fait traverser la Seine en barque. Spécialités de matelotes, friture et bons vins sont au menu, et les distractions ne manquent pas : danse dans la grande salle de bal décorée par Favrot, jeux divers, baignade, détente au fil de l'eau dans une barque ou un canot...

Au début du XX^e siècle, la Seine perd sa vocation de lieu de plaisance : d'une part, l'engouement pour le vélo a supplanté le canotage, d'autre part, la pollution de ses eaux par les égouts de Paris et la construction d'usines sur ses rives, lui ont fait perdre une partie de son caractère champêtre.

Les travaux réalisés au cours du XIX^e siècle ont rendu le fleuve pratiquement accessible toute l'année aux péniches de 320 tonnes. A Nanterre, où l'extraction du sable et des graviers est en plein essor, en 1903, la plus vaste des sablières est reliée à la



La sablière.

Seine par un chenal qui permet le passage des péniches. Ces dernières, par le canal Saint-Denis et le canal Saint-Martin, peuvent aller à Saint-Denis et à La Villette.

L'existence de vastes territoires disponibles en bordure du fleuve, à proximité de Paris et la possibilité d'y construire des estacades et des quais de déchargement vont favoriser l'implantation de nombreuses entreprises. Deux papeteries y trouvent un site propice à leurs activités : d'une part, les péniches leur apportent le bois indispensable à la fabrication de la pâte à papier, d'autre part, la Seine les alimente en eau et reçoit le déversement de leurs déchets. C'est également le cas de l'usine à gaz, dont le coke peut arriver par voie d'eau. Pour la même raison, les compagnies pétrolières y installent leurs dé-



Le port des papeteries.

pôts d'hydrocarbures. Cauvin Yvose (fabrication de bâches), la SEITA (conditionnement des cigares, cigarettes et tabac), AGED (fabrication de goudrons), l'usine électrique, Bronzavia (fabrication de pièces pour l'aviation), Milliat frères (fabrication de pâtes alimentaires), etc., y trouvent de

vastes emplacements pour leurs usines.

Dans les années 80, se met en place l'opération « Seine propre » dont l'objectif est d'assurer une meilleure qualité de l'eau de Seine. Le fleuve étant extrêmement pollué, un schéma général d'assainissement est établi et la lé-

du projet Seine-Arche



L'embarcadere de la Maison Lemaire, dans l'Île Fleurie.

gislation oblige les industriels à ne plus jeter leurs déchets, sans retraitement, dans la Seine.

A partir de 1985, le Port autonome de Paris achète, dans le parc d'activités des Guillaeries, des terrains situés près d'une darse privée, entre les rues Jules-Quentin et Lavoisier, dans le but de créer un port public à Nanterre. La société Fina, les établissements Nandis et Serre-Ansoit, les sociétés Point P, Redland, Béton de Paris, Panzani, bénéficient de ces installations portuaires.

Au Petit-Nanterre, la zone industrielle devient le parc d'affaires des Hautes-Pâtures qui, dans un environnement de qua-

lité, accueille de nombreuses entreprises dont les activités se répartissent entre les services, les commerces de gros, l'informatique et les télécommunications...

Si le développement économique avait réduit la Seine à n'être plus qu'une voie de transport, la volonté de la réhabiliter en tant que milieu naturel, semble être réelle dans le projet Seine-Arche. Ce dernier, qui comporte la réalisation d'un grand parc, devrait restituer au fleuve son rôle d'espace de détente : les berges aménagées retrouveraient piétons et cyclistes, les balades en bateau seraient à nouveau



La darse du port de Nanterre en 2003.

possibles... La Seine, tout en demeurant une grande voie de navigation, serait à la fois un lieu de vie pour la flore et la faune et un espace de liberté et de loisirs pour les promeneurs.



Jeannine Cornaille
Société d'Histoire de
Nanterre